

mentionné plus haut comment les quatre premiers successeurs de Béraud, écoutant trop leur ambition, firent du tort à l'Église de Mâcon et à l'abbaye de Cluny, et comment ils surent réparer leurs injustices par des donations de terres et d'églises. Humbert III et ses successeurs, tout dévoués à Cluny, tournèrent d'un autre côté leur ardeur guerrière. Humbert eut affaire avec l'évêque du Vivarais et il retint assez longtemps captifs des clercs de ce diocèse qu'il avait fait prisonniers. Il est peut-être excusable en cette circonstance, s'il est vrai qu'il défendit les intérêts de l'abbaye de Savigny dont il était le protecteur. Cette abbaye réclamait une église de la vallée de Guisan, que les moines de Cruas avaient usurpée. L'évêque de Viviers ayant pris parti pour cette dernière abbaye située dans son diocèse, Humbert crut de son devoir de prendre fait et cause pour Savigny.

D'après certains auteurs, en 1180, Humbert IV se ligua avec plusieurs seigneurs pour faire des courses et des exactions contre les églises de Bourgogne. Celles-ci ayant fait appel à la protection du roi, Louis VII marcha contre eux et les obligea à cesser leurs entreprises. Aubret, il faut le dire, met en doute la réalité de ce fait.

Les autres sires, respectant désormais Cluny et Mâcon, n'eurent plus de démêlés qu'avec l'Église et l'archevêque de Lyon. Ces démêlés furent même assez fréquents, soit parce que les terres et les droits étaient réciproquement entremêlés, soit aussi parce que les archevêques et les chanoines de Lyon, issus de grandes familles seigneuriales, et se souvenant trop de leur origine, étaient un peu prompts, et quelquefois mal à propos, à faire valoir leurs droits, les armes à la main.

Humbert II, le premier, fut en lutte avec l'Église de Lyon. Excommunié par Grégoire VII, il ne tarda pas à se sou-